

**faire
Savoir
faire**

Anavéo simplifie la surveillance des sites

Le nouveau système de vidéosurveillance numérique VisioTracker lancé par Anavéo répond à la nouvelle législation résultant de l'Arrêté du 3 août 2007. Ce système est capable de gérer de 4 à 24 voies analogiques ou IP par machine, chacune en résolution CIF avec un déroulement de 6 à 25 images par seconde. VisioTracker bénéficie d'une modularité permettant la gestion de plusieurs sites en simultané. La connexion entre ces sites assure la gestion de plusieurs centaines de caméras. L'installation est optimisée puisque chaque caméra dispose d'une résolution personnalisable. Pour alléger la mise en œuvre, les points de vision sont regroupés par zone et un seul câble Ethernet suffit au transfert des images et de

l'alimentation. Cette architecture peut prendre en charge une ancienne installation de vidéosurveillance. Pour simplifier l'utilisation du système, toutes les actions s'effectuent simultanément sur un même écran. L'utilisateur est prévenu en temps réel des événements qui l'intéressent en fonction des paramètres choisis. La levée de doute s'effectue par vidéo garantissant une meilleure fiabilité et des économies sur les interventions humaines. ■ **D. S.**

